

## Réunion départementale ASSISES FFSB à ST PERAY jeudi 24 juin 2010

Gilles OZIL souhaite la bienvenue à Jacques DEBAY (Conseil Général du canton de St PERAY), Laurent AUDRAS (Adjoint aux Sports de la ville de St PERAY), Bernard CHENE (Vice-Président de la FFSB), Jacques FARESE (DTN/FFSB), ainsi qu'à tous les boulistes présents.

### 1<sup>ère</sup> partie de la réunion

#### Présentation d'un diaporama par les représentants de la FFSB

#### Objectifs du projet :

Donner un essor à notre discipline par la prise en compte des attentes des jeunes ou des adultes, masculins ou féminins, licenciés actuels ou futurs, qu'ils pratiquent ou désirent pratiquer comme compétiteurs ou comme « loisir »

#### Axes de réflexion proposés pour les 3 ans à venir :

- Réforme de la tarification des licences :
  - Ajustement du tarif de la licence loisir et suppression de la période de 2 ans pour les joueurs 4<sup>e</sup>D
  - Création de la licence promotion
- Animations Loisir :
  - Rencontres open, rencontres mixtes sans points, rassemblements multisports ou interentreprises
  - Découverte de la pratique, découverte des compétitions
- Compétition traditionnelle et classification :
  - Augmenter le nombre de participation des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> D aux championnats de France doubles et quadrettes (exemple : en 4<sup>e</sup> d 160 Q en 32 poules de 5)
  - Qualification sur 3 ou 4 journées par addition de points (principe des concours nationaux) et par les phases départementales ou régionales
  - Concours sans points
  - Création d'une licence unique à 3 volets (identité, traditionnel, club)
- Modification du PAJ :
  - Réunion d'un groupe de personnes représentatives de la pratique chez les jeunes (CNJ, DTN, conseillers sportifs, élus locaux, responsables CFB)
  - Modification des rencontres (contenu du match, durée maximum de 3h)
  - Formation des équipes : 4 joueurs maxi, surclassement autorisé sauf pour les premières années dans toutes les catégories, mixité possible.
  - 64 qualifiés au championnat de France simple, 32 au double. Suppression du combiné.
- Réforme du championnat du championnat de France des clubs
  - Le bonus défensif (victoire avec -4 pts d'écart)
- Réforme statutaire
  - Diminution du nombre de membres du Comité Directeur (25 au lieu de 35)
  - Pouvoir votatif aux présidents de CR
  - Modification du mode de scrutin
  - Adhésion de la Rafle

## 2ème partie de la réunion

### Débat

#### Constats des pratiques actuelles

- Féminines :
  - Problème d'inscription aux concours qualificatifs (concours déjà complets avant de connaître sa catégorie)
  - Stages organisés pour les licenciées Loisir alors qu'ils seraient plus appropriés aux licences compétitions débutantes
  - Chaque féminine devrait jouer dans sa catégorie, rapprochement avec département voisin si nationale isolée
- Nationaux
  - Problème d'inscription pour les 2<sup>e</sup> Division (idem féminines)
  - Tirage « tête de série » réservé aux quadrettes appliqué aux doubles ?
- Le PAJ :
  - Augmentation de la charge des bénévoles
  - Trop d'interdits et trop d'obligations

#### Réflexions sur le projet présenté par diaporama

- Animations « loisir » : on demande encore plus aux bénévoles, ils saturent !
- Féminines : rien de concret ne semble prévu pour elles
- La licence promotion est mal acceptée.
- Les concours sans points : les réserver aux concours loisir
- Qualificatifs aux CF : ne pas supprimer les éliminatoires de secteur
- Championnat des clubs : pourquoi supprimer les tirs rapides, pourquoi commencer par 2 relais ?
- Championnat des AS ¾ : mettre 4 4<sup>e</sup> D, c'est niveler par le bas. Pourquoi ne pas ajouter un combiné ?
- Pourquoi supprimer le championnat de France combiné jeunes ?
- Mettre plus de traditionnel dans les compétitions jeunes.
- Pourquoi interdire aux -18 de jouer avec les adultes ?
- Réforme statutaire : que va apporter le rapprochement avec la rafle ?

### Conclusion

Beaucoup de points ont été évoqués dans la 1<sup>ère</sup> partie, il est dommage qu'au cours du débat tous les sujets n'aient pas été abordés faute de temps.

De plus, les quelques jours accordés pour rédiger les fiches à remettre à la FFSB, ne permettent pas de se réunir pour mettre en commun nos réflexions, dommage !

### Remerciements à Marc et Simone VALAYER pour leur accueil